

Bulletin d'informations E.H.P.A.D « LES REMPARTS » LILLERS

Bulletin d'informations numéro 40 - ANNÉE 2024

Avril 2024

Message du Directeur



Comme le temps passe vite. Voici venu le moment de sortir ce nouveau bulletin d'informations, et, de surcroît, la quarantième édition.

Depuis plusieurs années, la qualité de la prise en soins des personnes que nous accueillons est reconnue par tous. Cette qualité, on la doit à un personnel fidèle, porteur de valeurs et investi dans leurs missions du quotidien malgré des moyens qui ne sont pas toujours suffisants. Pour poursuivre l'adaptation de la prise en charge des Résidents, une réflexion collective a permis la rédaction d'un nouveau projet d'établissement. Ce projet constitue un véritable outil d'anticipation, de développement et de prospective. Ce document a été approuvé par le Conseil d'Administration et le Conseil de la Vie Sociale de l'établissement.

Bonne lecture à toutes et à tous !
Bruno WIART
Directeur

Coordonnées de l'établissement :

E.H.P.A.D "Les Remparts"
14 rue de la Gare
62190 LILLERS
Tél 03 21 54 62 62

À la une

Dans ce numéro

- 1 Message du Directeur
- 1 A la une
- 2 Informations
- 3 Événements à venir
- 3 Anniversaires

Projet d'établissement 2024/2028

L'élaboration du nouveau projet d'établissement de l'EHPAD « Les Remparts » est une étape importante dans la vie de l'établissement. C'est un exercice ambitieux, qui permet d'établir sa stratégie sur 5 ans, à partir de nos besoins. C'est aussi l'occasion de faire une pause pour prendre du recul et de la hauteur sur ce qui a été fait, sur ce qui reste à faire et ce qu'il y a lieu de faire évoluer. Cet outil est essentiel pour aller de l'avant, il permet de clarifier le positionnement institutionnel mais aussi d'indiquer les évolutions en termes de public et de missions, de donner des repères aux professionnels mais aussi toujours de conduire l'évolution des pratiques et de la structure. Ce projet d'établissement trace le chemin que l'on va emprunter au cours des cinq prochaines années, il donne la direction dans laquelle nous nous engageons, il donne le sens à l'accompagnement des résidents. Je vous invite à prendre connaissance de ce document. Il est à votre disposition sur notre site internet ou à l'accueil de l'établissement.

Projet d'Établissement

Informations

« En avant les Cheveux d'Argent »

L'Association « En avant les Cheveux d'Argent » a pour vocation, depuis sa création, d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées qui résident à l'EHPAD « Les Remparts ».

L'Assemblée Générale se tiendra jeudi 11 avril 2024 à 14h30 à la salle de restauration des Résidents.

Pour poursuivre ses activités et atteindre les objectifs que l'association s'est fixée pour l'année à venir, elle s'appuie essentiellement sur les cotisations versées par ses adhérents. Ces

Message de Madame
Karine ROSIAUX,
Présidente de
l'Association
« En avant les
Cheveux d'Argent »



cotisations constituent sa principale source de recettes et rien ne serait possible sans cette forme de financement. C'est pourquoi les membres d'« En Avant Les Cheveux d'Argent » vous proposent d'adhérer à l'association. Le montant de la cotisation a été fixé à 5 euros. Il suffit de vous présenter à l'accueil de l'établissement pour adhérer.

Enfin, les membres de l'Association « En avant les Cheveux d'Argent » ont le plaisir de vous inviter à participer à leur fête champêtre annuelle qui se déroulera à l'EHPAD : le **03 juillet 2024 à partir de 14h00**.

Travaux

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) avait lancé des appels à projets dans le cadre de plans d'aide à l'investissement du quotidien. L'établissement a répondu en déposant un dossier. Il avait pour objectif le réagencement des salles de vie communes dans le but d'améliorer le bien-être des résidents. Le coût du projet était de 41 000 euros.

Les travaux ont été réceptionnés. Les Résidents et les personnels vont pouvoir profiter de la réhabilitation de ces locaux. Le projet de faire des salles de repas un vrai lieu de vie est une réussite. La clé d'une salle à manger pleine de vie, c'est aussi son dynamisme.

Les tables créent le rythme. Le repas est ainsi plus dynamique et convivial. Le nouveau mobilier apporte bonne humeur autour de la table.

Règlement de fonctionnement et contrat de séjour

L'ensemble des outils de la loi 2002-2 sont mis en œuvre au sein de l'établissement : le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour (ou le document individuel de prise en charge), le Conseil de Vie Sociale, la Charte des droits et libertés de la personne accueillie et le projet d'établissement.

Ces outils sont peu adaptés au public accueilli. Les personnes âgées et dépendantes que nous accueillons doivent souvent faire face à des démarches administratives complexes et longues eu égard à leur situation de perte d'autonomie. La plupart du temps les documents contractuels proposés aux résidents ne sont ni lisibles ni compréhensibles du fait de leurs complexités.

Il a été décidé de proposer aux Résidents lors de leur admission un règlement de fonctionnement et un contrat de séjour (ou le document individuel de prise en charge) facile à lire et à comprendre.

Pour atteindre cet objectif opérationnel, nous avons collaboré avec l'ESAT « Ateliers du Littoral Dunkerquois Grande Synthé ». L'ESAT, après un travail préparatoire avec l'EHPAD de Lillers, s'est attaché à adapter et à mettre en page le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour de l'établissement.

La méthode qui a été utilisée par l'ESAT est Le « facile à lire et à comprendre (FALC) ». Le FALC est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en un langage simplifié. Le FALC permet de rendre l'information plus simple et plus claire et est ainsi utile à tout le monde, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou encore maîtrisant mal la langue française.

Les documents créés seront utilisés dans le cadre de la procédure d'admission de l'établissement.



**facile
à lire**

Ils pourront être réajustés en fonction de l'évolution réglementaire et des textes d'application relatif aux établissements sociaux et médico-sociaux.

Nous remercions chaleureusement l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France et le CRSA des Hauts-de-France pour leur concours dans le financement de ce projet. Nous félicitons l'ESAT « Ateliers du Littoral Dunkerquois Grande Synthèse » pour ce travail remarquable.

Événements à venir pour les Résidents

04 avril : Repas de Pâques avec animation

10 avril : Échanges intergénérationnels avec les enfants du personnel

15 mai : Échanges intergénérationnels avec les enfants du personnel

16 mai : Médiation animale avec La Ferme de Lulu

27 mai : Parcours du cœur

04 juin : Ferme itinérante avec La Ferme de Lulu en présence des enfants de l'école Saint-Joseph

05 juin : Échanges intergénérationnels avec les enfants du personnel

20 juin : Repas de la « Fête de la musique » avec barbecue

24 et 25 juin : Préparation de l'enregistrement de l'émission radio Banquise FM

28 juin : Enregistrement émission radio dans les studios de Banquise FM

03 juillet : Fête champêtre organisée par l'Association « En avant les Cheveux d'Argent »

Une séance de Boccia est organisée chaque troisième lundi du mois en alternant les unités participant à l'animation.

Accueil des enfants de la crèche chaque mardi matin de 10h00 à 11h00 au petit club.



Agenda

Dates des Anniversaires 2024	
Avril	25/04/24
Mai	30/05/24
Juin	27/06/24